

Administration générale

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Arrêté du 14 mai 2012 portant nomination au grade d'aspirant de marine

NOR : DEVK1221269A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de la défense et des anciens combattants et le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu le code de la défense, et notamment ses articles L. 4134-2, R. 4136-1 et 4131-8 ;

Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;

Vu le décret n° 2008-932 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes, et notamment ses articles 5 (2^o, a) et 14 ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'officiers de carrière, et notamment son article 2 (2^o),

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés aspirants de marine, rattachés aux officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes, les élèves officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes désignés ci-après :

Pour prendre rang du 29 août 2011

Blin (Pascal).

Tura (Richard, François, Morel).

Garnier (Célia, Madeleine, Mauricette).

Article 2

Le chef d'état-major de la marine et la directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.